

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Faculté de Médecine
Vice Doyen Chargée de la Post-Graduation et de la recherche Scientifique
Service de la 1^{ère} Post-Graduation : Pharmacie
N°160/ VDPG / FM / 2019.

AVIS AUX CANDIDATS REÇUS AU
CONCOURS DE RESIDANAT
DE PHARMACIE DES : 30 ET 31 Octobre 2019

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, admis au concours d'accès au résidanat de Pharmacie des 30 et 31 Octobre 2019, que le choix des postes (spécialités) aura lieu le **Lundi 11 Novembre 2019 à 13H00** au niveau de la salle de réunion de la faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

La présence du candidat reçu, le jour du choix, est **obligatoire**. Néanmoins, en cas d'empêchement majeur, une procuration dûment signée et légalisée est acceptée.

Les retardataires lors de l'opération du choix des postes perdent le bénéfice du classement.

En cas d'absence du candidat admis au concours, le jour du choix des postes, l'intéressé perd systématiquement le bénéfice du poste de spécialité.

En outre, il y a lieu de préciser que tout choix de poste effectué par le candidat, ne peut faire l'objet d'un changement ou d'un recours.

NB :

- En cas de désistement ou d'absence d'un candidat reçu parmi les premiers classés, les suivants pourront y postuler.

Fait à Tizi-Ouzou, le 10/11/2019

Le Doyen



Dr. HAMMACHE -N
Vice Doyen
Chargée de la Post-Graduation
de la Recherche Scientifique
et des Relations extérieures